

Prix de la directrice de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage

Montant du prix : 500\$

Critère d'admissibilité :

- Être inscrit à temps plein à la maîtrise en architecture de paysage.

Critères d'attribution :

- Excellence du dossier académique;
- Contribution exemplaire à l'École.

Comité d'attribution :

- La directrice de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage;
- Deux enseignants à la maîtrise en architecture de paysage;
- Responsable de programme à la maîtrise en architecture de paysage.